ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Diplôme d'État - Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis ou VAE







VOS CONTACTS

Organisation de la formation Secrétaire pédagogique : Mélanie Filliatre 05 49 37 13 13

filliatre.melanie@irts-pc.eu

Apprentissage

CFA Sanitaire et Social Poitou-Charentes 05 49 79 53 33 ou 05 49 79 52 52 contact@cfa-sanitaire-social.org

Admissions

05 49 37 13 12 ou 05 49 37 41 02 admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu



Cette formation est organisée en partenariat avec l'Université de Poitiers et permet une reconnaissance du grade de licence.



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap : Tatiana ROUAN 06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INFORMATIONS www.irts-nouvelle-aquitaine.org

L'Éducateur ou Éducatrice Spécialisé(e) (ES) concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques ou des troubles du comportement ou en difficulté d'insertion, en collaboration avec tous ceux qui participent à l'action éducative, thérapeutique et sociale. Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie. Il favorise également les actions de prévention. Son intervention se situe aussi bien dans le champ de l'éducation spécialisée, social, scolaire, que celui de la santé ou encore de la protection judiciaire de la jeunesse.

Les aptitudes

- Écoute, observation, patience
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Empathie et capacité à prendre du recul
- Adaptabilité et capacité de médiation

Capacité à travailler en équipe

Lieux d'exercices

Les Éducateurs Spécialisés peuvent exercer :

- en milieu ouvert : club de prévention, action éducative en milieu ouvert (AEMO), aide sociale à l'enfance, centres sociaux...
- en établissement que ce soit en internat ou en externat : foyers de jeunes travailleurs, Etablissement et Service d'Aide par le Travail, instituts médico-éducatifs, centres d'hébergement et de réinsertion sociale...

Majoritairement les Éducateurs Spécialisés diplômés travaillent dans le secteur privé associatif. Toutefois, un certain nombre exerce dans le cadre d'une des trois fonctions publiques (fonction publique hospitalière, fonction publique territoriale, fonction publique d'État.) Les salaires et les carrières sont déterminés soit par des textes réglementaires pour les salariés qui travaillent dans le secteur public, soit par des conventions collectives pour ceux qui relèvent du secteur privé.

Possibilités d'évolution de carrière

Avec de l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, il peut exercer des fonctions de chef de service ou de direction d'établissements. Il peut aussi se voir confier la responsabilité d'une circonscription d'action sociale, ou occuper un poste de conseiller technique.

Depuis la réforme du diplôme du 22/08/18, l'Éducateur Spécialisé peut prétendre à accéder à un master après l'obtention de son Diplôme d'État ou poursuivre une formation supérieure en vue de préparer :

- Le Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)
- Le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Le Certificat d'Aptitude aux fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES)
- Après une formation complémentaire de 150 heures, obtenir le Certificat National de Compétence de délégué à la tutelle aux prestations sociales.

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Diplôme d'État - Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis ou VAE



La formation

Durée de la formation : 3 550 h

1 450 h de formation théorique

 2 100 h de formation pratique (60 semaines de stage)

Objectifs et contenu

Acquérir les compétences dans les quatre domaines de formation suivants :

- DF1 : la relation éducative spécialisée (500 h)
- DF2 : conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (400 h)
- DF3 : travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (300 h)
- DF4 : dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 h)

Approche pédagogique

- Alternance des apports pédagogiques avec des périodes pratiques;
- Multiplicité et croisements des approches théoriques;
- Supports éducatifs variés ;
- Accompagnement personnalisé des dossiers.

Lieu de formation et durée :

Formation de 3 ans sur Poitiers

Tarifs:

A consulter sur notre site internet

Organisation de la formation

Les candidats en formation initiale effectuent 3 stages sur la période de la formation (16, 26 et 18 semaines).

Allègements et dispenses

Les candidats titulaires du diplôme d'État de niveau 6 de Conseiller en Économie Sociale Familiale, d'Assistant de Service Social, d'Éducateur de Jeunes Enfants ou d'Éducateur Technique Spécialisé, sont dispensés des épreuves de certification DC 3 et DC 4.

Après une étude du positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle, les candidats pourront prétendre à un allègement de formation dans la limite d'1/3 de la durée de la formation.

La certification

2 épreuves par domaine de formation. DF1 - La relation éducative spécialisée

- Bloc 1 : Présentation du parcours de formation
- Bloc 2 : Mémoire de pratique professionnelle (épreuve organisée au rectorat)

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex 05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

DF 2 - Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés

- Bloc 3 : Étude de situation individuelle ou collective
- Bloc 4: Projet éducatif spécialisé

<u>DF3 – Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle :</u>

- Bloc 6: Élaboration d'une communication professionnelle
- Bloc 5: Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles

<u>DF4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux :</u>

- Bloc 8: Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale
- Bloc 7: Contrôle de connaissances sur les politiques sociales

Chaque domaine est validé séparément: pour valider chacun de ces domaines, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10/20.

Les conditions d'accès à la formation Préreguis

Les candidats doivent soit

- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au moins au niveau 4 du RNCP;
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L. 613-5 du Code de l'Éducation.

Dans tous les cas, les candidats devront candidater auprès de l'IRTS via le processus d'inscription suivant.

Pour les étudiants, apprentis ou demandeurs d'emploi (formation initiale) :

 $1^{\underline{\mathsf{ere}}}$ étape : pré-inscription sur Parcoursup

Site: www.parcoursup.fr

<u>2ème étape</u> : Épreuve orale d'admission

Durée : 30 minutes

Échange avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel.

Pour les salariés ou bénéficiaires d'un financement par un OPCO (formation continue) :

<u>1ère étape</u>: inscription sur notre site internet Site: www.irts-nouvelle-aguitaine.org

2ème étape : épreuve orale d'admission

Durée: 30 minutes

Échange avec un jury composé d'un formateur et

d'un professionnel.





